



Comment prescrire la kinésithérapie en soins palliatifs ?

Hervé Deroubaix

Cadre kinésithérapeute

Centre Oscar Lambret Lille





• Liens d'intérêts déclarés par l'intervenant :

absence de lien d'intérêts déclarés par l'intervenant







Le masseur-kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes de massage et de gymnastique médicale, dans le but de <u>prévenir</u> l'altération des capacités fonctionnelles, de <u>concourir à leur maintien</u> et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y <u>suppléer</u>.

Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute exerce sur **prescription médicale**.







5 ans de formation

En 2020 : 98 000 kinés

51% de femmes

86% de libéraux 14% de salariés





 Les actes de rééducation sont décrits dans la nomenclature des actes professionnels NGAP auxquels sont associés des cotations les AMK.

- massage
- mobilisation d'un membre
- drainage œdème
- désencombrement respiratoire
- etc...





Concernant les soins palliatifs.....

Le kiné est habilité à intervenir dans un contexte de soins palliatifs selon l'article 9 du décret n° 96-876 du 8 octobre 1996 :

«Dans le cadre des traitements prescrits par le médecin au cours de la rééducation entreprise, le masseur-kinésithérapeute est habilité à contribuer à la lutte contre la douleur et participer aux soins palliatifs»





Une étude de 2015 (L Foucaud) sur la pratique libérale en soins palliatifs:

- la majorité (77,3 %) des M.K. a pris en charge des patients en soins palliatifs
- le nombre de patients se limite à moins de un par an en moyenne
- la prise en charge de ces patients est limitée par la durée de la séance et le fait qu'elle se fasse à domicile.







La place du MK en soins palliatifs au sein de l'équipe pluridisciplinaire:

- Approche globale: physique et psychologique
- S'adapter à l'évolution de la maladie

.....c'est à dire aux capacités, besoins et désirs du patient.





Plusieurs phases d'intervention:

🔖 de l'amélioration de son capital fonctionnel....

au maintien de l'autonomie....

🕏 à l'abstention thérapeutique: être présent autrement...

d'où la nécessaire écoute du patient, de la famille et de l'équipe





Nécessaire « complicité » avec les autres membres de l'équipe:

communication, bilan, transmissions







Les principaux champs d'intervention du kiné



- la douleur
- l'autonomie
- le souffle
- le soutien et le réconfort





La douleur







Une bonne installation







Une bonne installation







Massage / Physiothérapie / Thermothérapie







Drainage des œdèmes







Massage abdominal







Cercle vicieux de l'immobilisation



Douleur



Rétraction / ankylose

Réflexe nociceptif de défense



Immobilisation







Mobilisation douce des membres







L'autonomie

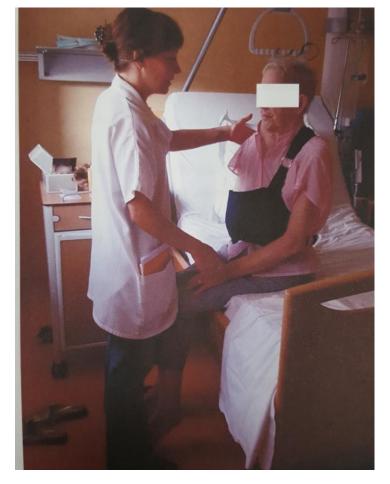






La reverticalisation progressive

attention au syndrome post chute







Remise à la marche sécurisée







Le choix de l'aide technique à la marche











Les activités supérieures de marche :

© Optique de retour au domicile si hospitalisé ?







réentrainement à l'effort







Le travail des membres supérieurs







...couplé à la respiration







Le souffle







La kinésithérapie respiratoire manuelle







La kinésithérapie respiratoire instrumentale







La kinésithérapie respiratoire ... avec ce qu'on a







Le soutien







Le toucher : un passeport pour l'écoute et l'échange







Être présent autrement







Une prescription type:

« Prise en charge masso-kinésithérapique dans le cadre des soins palliatifs comportant les actes nécessaires en fonction des situations cliniques (mobilisation, massage, drainage bronchique...) »





CONCLUSION

n'hésitez pas à prescrire!



